

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne BIDOLLET, Maire.

Présents : Mme Corinne BIDOLLET, Maire, Mme Christine LIGIER, M. Jean-Denis BROSSUT Adjoints ; Mmes Valérie MALTAVERNE, MM. Christian BIDOLLET, Pierre GENDREL, Frédéric MAGNIEN, Dominique MANNEVEAU, Frédéric ROUX, Didier VERGNIAUD.

Excusée : Mme Séverine SOUVIGNY.

Frédéric ROUX a été nommé secrétaire.

- Les membres présents approuvent le compte-rendu de la réunion du 6 août 2015.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à présenter la demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée à la Préfecture de Saône-et-Loire.
- Le Conseil soutient le centre de réadaptation de Mardor contre le projet de délocalisation à CHALON SUR SAONE.
- Suite à la démission de conseillers de la commune de GILLY SUR LOIRE, la composition du Conseil communautaire doit être revue.
- Le recensement de la population aura lieu début 2016. Pour cela il y a lieu de recruter un agent recenseur. La mairie est en attente de candidature.
- Le Maire informe les membres présents du lancement du défi « Familles à Energie Positive » soutenu par la Communauté de communes.
- Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux démarrent cette semaine.
- La nouvelle déchèterie de BOURBON LANCY ouvrira début octobre. Un courrier sera distribué dans chaque foyer accompagné d'un guide tri.

A SAINTE-RADEGONDE,
le 24 septembre 2015
Le Maire,

Corinne BIDOLLET